

Quelles sont les préoccupations en ce qui a trait à la biodiversité et les changements climatiques ?

Les changements climatiques auront des effets significatifs sur la nature, les réseaux alimentaires et les cycles nutritifs. Au fur et à mesure que les températures augmentent et que la configuration des précipitations change, les écosystèmes qui fournissent un habitat à la flore et à la faune du Nouveau-Brunswick subiront de nombreux changements. La plupart des espèces vont subir des changements dans leur domaine naturel vers le nord et à des altitudes plus élevées. Les plantes et les animaux sont généralement capables de s'adapter aux changements dans leur environnement, mais cette capacité dépend de certains facteurs :

Temps : De nombreuses espèces peuvent s'adapter facilement, soit en migrant vers des habitats plus convenables ou en modifiant leurs habitudes. D'autres espèces, surtout les plantes, requièrent des périodes plus longues d'adaptation. Si les changements surviennent à un rythme trop rapide pour ces espèces, elles risquent de disparaître.

Variabilité génétique : Plus la population d'une espèce donnée comprend un grand nombre d'exemplaires, plus il est probable qu'une simple évolution assure la survie de l'espèce, en tant qu'entité. Les espèces présentement en péril ont une variabilité génétique plus faible.

Disponibilité d'un nouvel habitat : Afin de s'adapter, de nombreuses espèces quittent leur habitat courant pour un nouvel habitat, afin de survivre. Pour ce faire, il doit y avoir des endroits qui peuvent fournir un nouvel habitat à une espèce. Étant donné que les paysages sont de plus en plus bâtis, trouver un nouvel habitat peut s'avérer très difficile.

Sources de nourriture : Le changement de température a des effets sur le temps de l'année durant lequel les espèces s'accouplent, hivernent ou migrent, et lorsque les plantes fleurissent et produisent des fruits. Étant donné que les espèces s'adaptent à différents rythmes, il est possible que certains animaux ne puissent pas trouver des sources adéquates de nourriture au moment opportun, ce qui causera un plus grand stress chez l'espèce.

Bon nombre d'espèces actuellement considérées comme des espèces en péril risqueront davantage de disparaître, et d'autres espèces, qui ne figurent pas encore sur la liste pourraient bientôt être ajoutées, à cause des changements apportés à leur habitat. Par exemple :

- **La listère australe est une plante que l'on retrouve dans les tourbières** et aux environs de celles-ci, ainsi que parmi les épinettes noires. Les tourbières risquent de se dessécher ou de demeurer sèches pendant de longues périodes de temps. **L'isoète prototype vit au fond des mares qui se remplissent au printemps, dans de l'eau froide et claire.** Les prochains changements climatiques peuvent faire en sorte que ces lacs seront moins profonds, plus chauds et plus sales.



- **Le pluvier siffleur se nourrit et niche dans des plages gravier-sable** de l'Est et du Sud du Nouveau-Brunswick. Une élévation du niveau de la mer et l'érosion causée par les ondes de tempête feront en sorte que l'on retrouvera moins d'habitats sur les plages.
- **Le saumon de l'Atlantique requiert des ruisseaux et des rivières froides.** Des changements dramatiques dans les niveaux de l'eau causés par une alternance de sécheresses et de tempêtes graves, combinés à une augmentation globale de la température, pourraient mettre le saumon encore plus en danger.
- **Les pollinisateurs, tels les papillons et les abeilles, qui aident à produire une bonne partie de notre approvisionnement alimentaire,** peuvent trouver que les changements dans les saisons de floraison ne correspondent pas à leurs cycles de vie, ce qui devient un cercle vicieux pour beaucoup de pollinisateurs.



« Il y a maintenant des preuves suffisantes qui indiquent que la création précoce de nouvelles zones protégées réduira considérablement la menace des changements climatiques envers la biodiversité. » Hannah (2008)

Quelles sont les solutions possibles pour la biodiversité et les changements climatiques ?

Pour certaines espèces, il est possible de les transplanter physiquement dans de nouveaux habitats adéquats. La faisabilité de cette solution est discutable sur le plan financier et sur le plan pratique. La **meilleure solution possible pour accroître les chances de survie de toutes les catégories de la biodiversité indigène consiste à augmenter les mesures de conservation partout dans le paysage**. Nous devons tenir compte des effets combinés des changements climatiques, ajoutés aux effets que nous avons déjà sur les habitats et la faune, par l'expansion du développement, la construction de routes, l'exploitation des ressources et la pollution.



Mettre en oeuvre le Plan d'action sur les changements climatiques en ce qui a trait à la biodiversité :

- De nouvelles zones protégées, plus grandes et non développées, aideront à offrir un filet de protection qui protégera les écosystèmes et la faune des effets combinés des changements climatiques, des pressions exercées par le développement, la perte d'habitat et la pollution. Les recherches indiquent qu'il est très important de s'assurer que les zones protégées soient jointes par des corridors de conservation à faible impact sur l'environnement qui permettent le mouvement nord-sud de la faune, la dissémination des graines et les processus associés aux écosystèmes.
- Des plans de gestion pour tous les parcs provinciaux et les zones protégées, qui mettent l'accent sur le maintien de l'intégrité écologique et la diminution du développement futur, aideront à offrir la protection requise pour que les écosystèmes et les espèces s'adaptent aux impacts liés au climat.
- Des plans de rétablissement des espèces en péril doivent évaluer les impacts combinés des changements climatiques, de la perte d'habitat et de la pollution sur les espèces en péril et les habitats de celles-ci, en plus de voir à ce que les plans comprennent des mesures visant à réduire ou à éliminer ces impacts.
- Le fait de protéger les habitats côtiers – les plages, les marais salés, les falaises et les dunes – en établissant des zones libres de développement et en amortissant l'impact du développement sur ces zones naturelles, permettra aux systèmes côtiers de continuer à fournir un habitat aux animaux sauvages indigènes et migrants, en plus de protéger nos communautés contre les ondes de tempête et les inondations.

Mesures proposées dans le Plan d'action du Nouveau-Brunswick sur les changements climatiques 2007-2012 en ce qui a trait à la biodiversité :

- 5.2 Mettre en oeuvre un cadre réglementaire pour protéger l'environnement côtier, l'infrastructure et les propriétés publiques et privées.
- 5.4 Adapter le Plan stratégique provincial du tourisme de façon à tenir compte des stratégies d'adaptation aux changements climatiques et à réorienter les mesures de développement des produits touristiques, afin de refléter les effets des changements climatiques.

« Puisqu'un grand nombre de nos forces au niveau touristique reposent sur nos attraits naturels, il faut protéger ces derniers. Les parcs sont des attractions touristiques importantes et l'intégrité de nos zones naturelles doit être maintenue. » Plan d'action du N-B



Société pour la nature et les parcs du Canada - section Nouveau-Brunswick

Pour plus d'information et des ressources utile : www.cpawsnb.org